Exemplaire de mairie [Email:cabinet.mairie@dignelesbains.fr - IP:193.252.35.9]

Hervé Gaymard est favorable à un service public forestier

L'assemblée générale des communes forestières du 04 s'est tenue hier matin

Voilà deux mois que de nombreux élus des Alpes de Haute-Provence se mobilisent et font part de leurs inquiétudes quant à l'avenir de la gestion des forêts communales. En effet, pour la Fédération nationale des communes forestières, l'État serait en train de négocier avec l'Office national des forêts (ONF) le plan quinquennal 2012-2016.

Jean-Claude Monin, le président de la Fédération nationale des communes forestières. À ses côtés, Hervé Gaymard, président du conseil d'administration de l'ONF. / PHOTO M. B.

1,3
C'est, en million d'hectare, la superficie de la forêt en PACA.

Un climat d'incertitude

La Fédération affirme être entrée en possession d'un texte intitulé *"Pistes de réforme de la politique forestière française"* daté du 23 décembre 2010 émanant de la Direction générale du Trésor qui préconise la privatisation de la gestion des bois publics (régime forestier). Elle estimait que *"les modalités de financement de l'ONF sont discutables notamment au niveau des forêts communales."* Si cette note préconise le démantèlement du régime forestier des communes, elle suggère par là-même la dislocation de l'ONF.

C'est dans ce climat d'incertitude que l'assemblée générale des Communes forestières des Alpes de Haute-Provence s'est tenue hier matin à l'hôtel du département en présence d'Hervé Gaymard, actuel président du Conseil d'administration de l'ONF ; mais aussi de Jean-Louis Bianco, président du Conseil général des Alpes de Haute-Provence et de Daniel Spagnou, maire de Sisteron.

La venue de l'ancien ministre de l'Agriculture — auteur d'un rapport sur l'avenir de la politique forestière européenne — a permis aux différents élus présents de faire part de leurs attentes vis-à-vis du service rendu par l'ONF dans le département mais aussi sur les négociations du contrat État/ONF.

"La crainte du démantèlement du régime forestier — qui organise la gestion des forêts communales — a largement mobilisé les élus de communes forestières dans le département depuis février dernier", a d'emblée rappelé Jean-Claude Michel, président des Communes forestières des Alpes de Haute-Provence. *"Si le ministre de l'Agriculture a affirmé récemment le maintien du régime forestier et du service public, des incertitudes demeurent sur son niveau et son financement. La position de la Fédération nationale des communes forestières est très claire: nous sommes pour le maintien du régime forestier et pour un opérateur unique: l'Office National des Forêts. Elle assure une mission de service public au bénéfice des communes"* déclarait Jean-Claude Monin, président de la Fédération nationale des communes forestières. Hervé Gaymard s'est d'abord dit opposé à une réforme de la garderie.

"Les communes forestières détiennent trois fonctions: la biodiversité, le social et l'économique. En outre, je pense que nous possédons un régime qui a fait ses preuves. C'est pourquoi je prends très clairement position pour le maintien du régime forestier dans le rapport que j'ai remis au président de la République."

Un discours réconfortant donc, salué par Jean-Louis Bianco, Daniel Spagnou et les nombreux élus présents.

Mounia BACHTARZI

La forêt communale en paca

- 40 % du territoire de la région Provence Alpes Côtes d'Azur (Paca). C'est ce que représente la forêt de cette région (au deuxième rang national).
- 22 % de la superficie forestière totale est constitué de forêts communales.
- 698 000 hectares. C'est la surface totale des Alpes de Haute-Provence.
- 344 000 hectares. C'est la surface de forêt des Alpes de Haute-Provence.
- 49 %. C'est le taux de boisement des Alpes de Hte-Provence.

CARNAVAL

Les écoliers de Soustre fiers de leurs déguisements

Les 46 maternelles de Soustre et leurs instituteurs Lisbeth Fredj et Hervé Cambray prêts pour le Carnaval. / PHOTO A.P.

Hier matin, à l'école Soustre de Digne-les-Bains, les maternelles ne tenaient plus en place attendant avec impatience le départ du défilé traditionnel de carnaval. Les enfants arboraient des déguisements faits de leurs petites mains, de formes géométriques, futuristes, de couleurs éclatantes, contrastées, sous les conseils des dynamiques instituteurs Lisbeth Fredj et Hervé Cambray.

Ce joyeux cortège s'est mis en marche sur le rythme du tambourin et les enfants s'en sont donnés à cœur joie : crécelles, castagnettes, clochettes, crépitement de flash accompagnaient cris et chants de par les rues du centre ville sous l'œil attendri de leurs parents. **A.P.**

SOLIDARITÉ ● **Chemin d'espoir vend des cartes postales.** Les bénévoles de l'association Chemin d'espoir organisent, demain, une vente de cartes postales anciennes et semi-modernes et de timbres dans le local de Chemin d'espoir. Rendez-vous sous l'église des Sièyes, 8 avenue Georges-Pompidou, de 9 h à 18 heures.
→ Renseignements au ✆ 04 92 31 06 56.

VIDE-GRENIERS ● **Le Tennis-club dignois organise aussi le sien.** Le Tennis-club dignois organise son vide-greniers dimanche 29 mai de 6 h à 19 heures. Les personnes qui souhaitent y participer peuvent d'ores et déjà réserver leur stand. Pour s'inscrire, il faut absolument fournir : la photocopie d'une pièce identité, la photocopie d'un justificatif de domicile et une attestation sur l'honneur de non-participation à plus de deux manifestations de même nature durant l'année civile.
→ Inscriptions au ✆ 04 92 32 15 92 ou par mail : tennisclubdignois@free.fr

LE BLOC-NOTES

LE JOURNAL
Rédaction
Place Général-de- Gaulle
✆ 04 92 36 76 70
fax 04 92 31 60 56
digne@laprovence-presse.fr
Service des sports
sportsalpes@laprovence-presse.fr
Eurosud-publicité
Agence de Manosque
✆ 04 92 70 13 70
fax 04 92 70 13 72

LES URGENCES
Pompiers ✆ 18
Centre hospitalier
✆ 04 92 30 15 15
Police
✆ 04 92 30 86 60
Médecins de garde
de 20 à 8 heures, ✆ 15
Ambulances dignoises
✆ 04 92 31 02 92
Pharmacie
Les Grillons – Mallemoisson
✆ 04 92 34 69 78

Chirurgiens-dentistes
✆ 04 92 34 10 21
Clinique vétérinaire
La Gineste 04 92 31 42 84
Saint-Christophe
✆ 04 92 31 10 36

NUMÉROS UTILES
Station taxis
✆ 04 92 31 26 02
Chenil municipal
✆ 04 92 31 20 00. Ouvert au public de 14 h à 17 heures 7 jours/7.

AIDES
Écoute Cancer
Parler, s'informer ✆ 0810 810 821
Centre d'alcoologie
13 Bd Victor Hugo ✆ 04 92 31 55 68
Mouvement français pour le planning familial
✆ 0800 105 105 (numéro vert)
Association départementale d'aide aux victimes
79, Bd Gassendi
✆ 04 92 30 00 50

Jusqu'au 7 mai 2011
AVANT TRAVAUX
LIQUIDATION
MASSIVE
2ème DÉMARQUE
Meubles - Salons - Literies
Autorisation par courrier préfectoral du 26/11/2010
monsieur meuble
CUIR CENTER
BALP Mobilier
ZA Saint-Christophe - Digne-les-Bains
04.92.31.03.32
OUVERT DIMANCHE APRÈS-MIDI

à la une:
Alimentation :
Faites un régime pour la planète !
ARTICLE DÉVELOPPÉ SUR :
www.wiki2d.org
Wiki2d est un outil collaboratif, au service de tous les citoyens, professionnels, scolaires, consacré au développement durable.
Merci à nos partenaires, eux-mêmes engagés dans une démarche de développement durable, et qui soutiennent Wiki2d.
wiki2d
Contribuons au Développement Durable en Provence Alpes Côte d'Azur
www.wiki2d.org
La Provence

403545
SAMEDI 16 AVRIL 2011
à 19h30
Palais des Congrès
à Digne-les-Bains
LOTO MONSTRE
au profit des sinistrés de Kamaïshi (Japon)
Ville jumelle détruite par le tsunami
5 cartons pleins 5 doubles quines 20 quines
VOYAGE AU SOLEIL
(pour 2 personnes)
ECRAN PLAT
SÉJOURS
ORDINATEUR PORTABLE
SMART BOX
JAMBONS CRUS
CHAMPAGNE
SOINS, REMISES EN FORME, ETC
A chaque quine, le joueur de droite, de gauche et d'en face, gagne
20€ la planche de 6 cartons
Buvette, sandwich Ouverture des portes à 18h
SUPER CADEAUX... SUPER AMBIANCE
organisé par la ville et le Comité de jumelage de Digne-les-Bains animé par Rémy MAGAUD